



Aux membres du CNTY

Yvonand, le 12 mars 2022

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous convoquer dans les délais statutaires à

L'Assemblée générale de printemps ordinaire 2022 du CNTY
Le vendredi 08 avril 2022 à 19 heures
Au Club House du CNTY

Au vu de la levée des mesures de restriction COVID-19, nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux dans nos locaux rénovés par suite des inondations de juillet 2021.

L'ordre du jour est annexé à la présente. Nous vous rappelons que, conformément aux statuts, les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au comité, les courriels sont acceptés, au plus tard 10 jours avant l'AGO.

Pour vous tenir au courant de l'actualité du CNTY, vous pouvez aussi consulter le site www.cnty.ch ainsi que la page Facebook.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux à l'assemblée générale de printemps ordinaire 2022, nous vous transmettons, Chères et Chers Membres, nos cordiales salutations.

Le comité du CNTY

Annexes :

Ordre du jour



Assemblée générale ordinaire du 08 avril 2022 à 19 h au club-house du CNTY

Ordre du jour :

1. Bienvenue du Président
2. Acceptation et votation de l'ordre du jour
3. Liste des présences et des excusés
 - 3.1 Vérification statutaire / hommage aux disparus
4. Nomination des scrutateurs d'assemblée
5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée d'automne 2021, PV disponible sur le site internet du CNTY
6. Admissions, démissions, radiations
8. Rapport de la commission voile-jeunesse.
9. Présentation des comptes 2021
 - 9.1 Adoption des comptes 2021
 - 9.2 Nomination d'un suppléant vérificateur des comptes
10. Budget 2022, les traces de la crise COVID-19, état de la situation financière.
11. Renouvellement du comité, poste à pourvoir
12. Programme de la saison 2022
 - Planning des régates
 - Fête des 50+1, programme
 - Levé des bénévoles pour l'organisation
 - Mise en place de sponsoring, livret de fête ;
13. Divers et informations générales

L'assemblée sera suivie d'une verrée.

Le comité